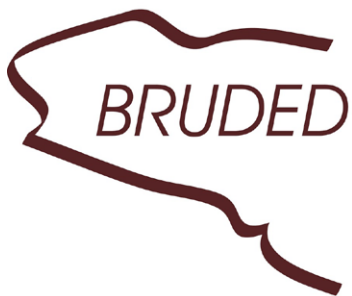


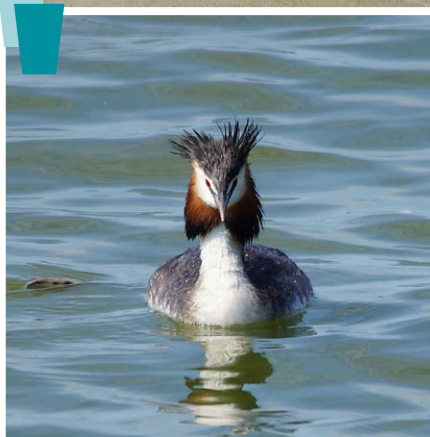


DOSSIER :
EHPAD LES LORIETTES
page 6



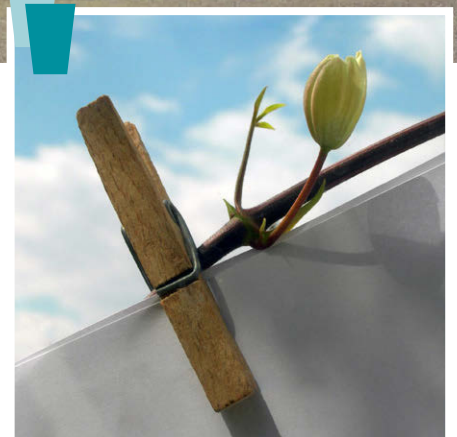
ACTUALITÉS

Adhésion au réseau BRUDED **p.4**



LES TEMPS NATURE

Le Grèbe Huppé **p.9**



LES TEMPS FORTS

La Grande Lessive® **p.11**

Edito



En janvier le magazine vous montrait comment la commune investit pour sa jeune population. En février nous mettions en évidence la nécessité de s'adapter pour limiter les changements climatiques.

Martigné-Ferchaud a aussi fait le choix de travailler au bien-être de ses aînés et de ses habitants qui ont besoin d'aide.

Dans le dossier du mois vous découvrirez comment l'EHPAD Les Lorientes a su s'adapter depuis 45 ans pour rester en adéquation avec les besoins des plus âgés. Le nombre d'hébergements possibles y est toujours resté le même mais c'est la nature de l'hébergement qui s'est adapté. Ainsi les derniers travaux ont permis l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Ils ont aussi permis des espaces plus vastes et confortables, où la circulation et les activités de chacun sont facilitées quel que soit le niveau de dépendance. Avoir un EHPAD est une richesse pour une commune. Cela permet de ne pas être éloigné de sa commune, de sa famille, ses amis quand on ne peut plus rester chez soi. C'est aussi une source d'emploi local, de personnel qualifié au service des autres.

Vieillir en structure n'est pas la seule option à Martigné-Ferchaud. De nombreux acteurs interviennent pour favoriser le maintien à domicile des personnes le plus longtemps possible. Qu'ils soient services publics, associatifs, médicaux, paramédicaux, les intervenants créent un

maillage au service des martignolais nécessitant une assistance : le CCAS dispense des services ménagers et le portage de repas chauds élaborés à l'EHPAD dans le respect des régimes alimentaires - l'ADMR propose de l'aide ménagère et un portage de repas en liaison froide (cf page 8) - infirmières libérales, kinésithérapeutes se déplacent à domicile pour dispenser leurs soins - du matériel de médicalisation à domicile peut être loué à la pharmacie, la navette municipale peut vous véhiculer dans la commune (courses, RV médicaux, mairie, cimetière...). Le maillage est riche mais parfois méconnu, les besoins peuvent aussi sortir du périmètre communal ou nécessiter la constitution de dossier... le CLIC (centre local d'information et de coordination) est là pour ça.

Le tissu associatif, dense et riche en rencontres, participe très certainement à la qualité de vie des aînés à Martigné-Ferchaud, en temps normal.

La période difficile liée à la COVID ne doit pas être prétexte à s'isoler. Étrangement, peu de demandes d'aide sont remontées au CCAS. Il faut continuer à exprimer ses besoins et demander les aides nécessaires. Le rôle du CCAS est de mettre en place des aides face à des besoins mais s'il les ignore il ne peut agir. N'hésitez pas à prendre contact en mairie.

A chaque début de mandat, une nouvelle analyse des besoins sociaux doit être réalisée par les CCAS sur leur territoire. Elle va cette fois s'effectuer à l'échelle intercommunale et être confiée à un cabinet d'études. Nous vous en reparlerons prochainement.

Catherine Thommerot

SERVICES PUBLICS

► MAIRIE – CCAS

12, place de la Mairie, 02 99 47 90 25
mairie@martigneferchaud.bzh
ccas-urba@martigneferchaud.bzh

► MÉDIATHÈQUE L'ENVOI

Place Sainte Anne, 02 99 47 83 12
mediatheque.martigneferchaud
@rafcom.bzh

► CAMPING DU BOIS FEUILLET

Rue de Feuillet, 06 40 45 49 42
camping@ville-martigne-ferchaud.fr

► AGENCE POSTALE COMMUNALE

1 avenue Maréchal Foch, 02 99 47 90 42
- Lundi, Mercredi : 14 h – 17h30
- Mardi, jeudi, vendredi : 8 h 45 – 12 h
- Samedi : 9 h – 12 h

► DÉCHETTERIE

Route du Verger
- Lundi : 14 h – 18 h
- Samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h

► ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Rue Louis Pasteur, 35240 Retiers
02 99 43 64 87

ENFANCE JEUNESSE

► GROUPE SCOLAIRE

« LE JARDIN DES MOTS »

- Ecole maternelle publique
parvis Louis Pasteur,
- Ecole élémentaire publique
15 boulevard Saint Thomas,
02 99 47 90 46

Directrice : Daphnée Lecieux
ecole.0352190r@ac-rennes.fr

► ECOLE PRIVÉE

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

5 avenue du Maréchal Foch,
02 99 47 91 61
Directrice : Chloë Bolzec
eco35.st-j-b-salle.martigne-ferchaud
@enseignementcatholique.bzh

► COLLÈGE PRIVÉ SAINT-JOSEPH

24 rue Courbe, 02 99 47 90 20
Directeur : Stéphane Danjou
accueil@collegemartigne.com

► SERVICE PÉRISCOLAIRE

02 99 47 86 66 - enfance-jeunesse
@martigneferchaud.bzh

► RIPAME de la Roche aux Fées

02 99 43 64 87 (sur RDV)

SANTÉ

► PÔLE SANTÉ – rue Guy Martin

Médecins généralistes : 02 23 31 26 18
Orthophoniste : 02 56 48 17 91
Ostéopathe : 06 95 63 63 03
Sage-Femme : 06 03 35 15 20
ADMR soins infirmiers : 02 99 47 85 04
Infirmières libérales : 02 99 47 93 26
Infirmière Asalée : 07 55 63 30 35
(sur rdv)
Pharmacie : 02 99 47 96 32
Opticien : 02 99 47 90 26
Clinique vétérinaire du Semnon :
02 99 47 90 66

Psychologue : 06 10 92 98 07
Dentiste : 02 99 47 89 13
Kinésithérapeutes : 02 99 47 98 33
Pédicure-podologue : 02 99 47 95 51
Sophrologue : 06 88 63 53 39

Bancel Ambulance : 02 99 43 61 61
Ambulances Guerchaises :
02 99 96 45 20

► CLIC de la Roche aux Fées,

Uniquement sur rendez-vous
02 23 55 51 44
clic.rocheauxfees@orange.fr

PERMANENCES À MARTIGNE-FERCHAUD

► ASSISTANTES SOCIALES ANIMATRICE LOCALE D'INSERTION PUERICULTRICE

Sur rendez-vous, 02 22 93 68 00

► MISSION LOCALE (16-25 ans)

Sur rendez-vous, 02 99 75 18 07
A retiers, le mardi

► HABITAT

02 99 43 64 87
Le 4^e vendredi du mois de 10 h à 12 h



ÉTAT CIVIL

du 10 janvier 2021
au 10 février 2021

NAISSANCES

Adrien Gosnier,
Le 20 janvier

Naël Lorée,
Le 22 janvier

DÉCÈS

Janvier

Francis Boué,
78 ans, L'Apré

Henri Mallier,
85 ans, route de Coësmes

Andrée Mallier veuve Bouvry
93 ans, 5 rue Sainte Anne

Juliette Besnard veuve Masson
86 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Février

Marie Briand veuve Barbot
91 ans, 2 parvis Louis Pasteur

PERMANENCES HORS MARTIGNE-FERCHAUD

► ARCHITECTE CONSEIL DU DEPARTEMENT

Un mardi par mois à Retiers,
02 99 43 51 41

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Janzé, aux Halles : le mardi de 9 h à 13 h

► MSA

Janzé, 6 rue du Docteur Roux :
du lundi au jeudi de 14 h à 17 h

■ L'essentiel du conseil du 25 février



Réseau d'échange d'expériences de développement local durable entre collectivités

Adhésion au réseau BRUDED

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au réseau breton BRUDED (Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable). Cette décision fait suite à la présentation de Mme Ivanna Potelon, chargée de développement sud Ille-et-Vilaine et nord Morbihan de l'association, lors de la séance de conseil municipal du 21 janvier.

BRUDED est une association de communes et d'Intercommunalités créé en 2005 par des communes rurales de Bretagne et Loire Atlantique. Elle est majoritairement composée de communes de moins de 3 000

habitants. Elle se définit comme un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable. BRUDED est soutenue par la Région Bretagne, les conseils départementaux bretons et celui de Loire-Atlantique, ainsi que l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Banque des territoires.

Les 8 salariés de l'association accompagnent les collectivités adhérentes dans la conduite de leurs projets en les aidant à en définir les objectifs, suivre leur déroulé, les valoriser et bien communiquer.

Autour de nous, les communes de Marcillé-Robert, Le Sel-de-Bretagne, Orgères, Nouvoitou et Treffieux font partie du réseau.

Les actions du réseau s'articulent autour de 3 objectifs prioritaires :

- Partage des expériences des collectivités adhérentes par des visites, rencontres, mise en relation directe d'élus, transmission de documents.
- Capitalisation des démarches et des réalisations (documents de mutualisation thématiques, fiches projets, vidéos, ...)
- Accompagnement des expérimentations des collectivités qui le demandent pour leur faire bénéficier de l'expérience et de la force du réseau.

L'intégralité des délibérations des conseils municipaux est disponible en mairie et sur son site internet.

■ Le CLIC de la Roche-aux-Fées



Le Centre Local d'Information et de Coordination est un service de proximité d'information sur les droits des personnes de 60 ans et plus, ainsi qu'une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il vous conseille et vous accompagne en toute confidentialité.

Ce service est gratuit et fonctionne grâce à la prise en charge financière du Conseil départemental, la MDPH et le soutien des communes du territoire.

Face à un état de santé devenu fragile, les professionnels du CLIC vous aident à chercher des solutions que ce soit en matière de maintien à domicile, d'accompagnement adapté, d'hébergement, etc. Ils vous accompagnent aussi dans la constitution de dossiers de demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de dossiers MDPH enfants comme adultes.

Au-delà des simples démarches administratives, les professionnels du CLIC écoutent et proposent un accompagnement personnalisé.

Le service assure des permanences pour être au plus près des habitants. Vous pouvez prendre rendez-vous sur l'un de ces sites par mail ou téléphone :

- **Martigné-Ferchaud** (Maison de santé), le lundi de 15 h à 17 h
- **La Guerche de Bretagne** (Maison de santé), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermée mercredi et jeudi matin)
- **Janzé** (Halles), le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- **Retiers** (Derrière la mairie), le jeudi de 9 h à 12 h sans RV

Contact

02 23 55 51 44- clic.rocheauxfees@orange.fr
www.clicrocheauxfees.fr

■ Le Jardin des mots, école publique

La situation sanitaire ne permettant pas de maintenir les traditionnelles



portes ouvertes de l'école le Jardin des mots, vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant à l'école.

Pour cela vous pouvez contacter Daphnée Lecieux, directrice, au 02 99 47 90 46 ou 06 48 45 82 06 ou par mail ecole.0352190r@ac-rennes.fr.

Vous devez impérativement avoir effectué au préalable une inscription en

mairie muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

En souhaitant pouvoir vous recevoir bientôt dans nos locaux.



■ Ecole St Jean-Baptiste de la Salle

L'école a été contrainte d'annuler ses portes ouvertes initialement prévues le vendredi 12 février.

Pour tout souhait d'inscription, merci de vous adresser à Chloë Bolzec via l'adresse e-mail de l'école : eco35.st-j-b-salle.martigne-ferchaud@enseignement-catholique.bzh ou au 02 99 47 91 61.

La direction vous proposera un rendez-vous individuel (sous réserve des prochaines annonces gouvernementales), afin de vous présenter l'établissement, le projet éducatif, d'accueillir vos souhaits et vos questions.

Une vidéo de visite virtuelle de l'établissement sera disponible très prochainement sur le site de l'école (accès via le QR-code).

Au plaisir de vous rencontrer et de vous faire visiter notre école !



■ Les PAE (Points Accueil Emploi) sont mobilisés pour vous accompagner

Ils sont ouverts sur rendez-vous.

Médiathèque L'Envol
à Martigné-Ferchaud – place Ste Anne
pae.martigneferchaud@rafcom.bzh

La Canopée à Janzé
2, rue L. Amoureux
02 99 47 16 67
pae.janze@rafcom.bzh

Maison du Développement
à Retiers - 16, rue L. Pasteur
02 99 43 64 87
pae.retiers@rafcom.bzh

En bref



Balayage des rues

Les prochains passages auront lieu **les 17 et 18 mars**.

Merci de ne pas garer vos voitures le long des rues.

■ EHPAD Les Lorienttes

A partir de 1950, le souhait de moderniser et d'agrandir l'hôpital de Martigné-Ferchaud a été soulevé. Mais ce projet n'a pas pu aboutir. (cf page 10)

Étant donné que l'ancien hôpital, rue de Gourden, n'était plus adapté aux besoins de la population des années soixante, qu'aucuns travaux n'étaient envisageables sur le site historique, il a été décidé de créer une nouvelle structure. Il n'est pourtant pas évident pour certains acteurs de l'époque de comprendre qu'une structure destinée aux personnes âgées ait sa place sur la commune. Il existait une maison de retraite destinée aux anciens combattants au Theil-de-Bretagne, mais la plupart des personnes âgées vivaient « parmi les leurs, assis à côté du foyer de la cheminée » comme le raconte Raymond Coconnier.

Le foyer logement des Lorienttes voit le jour en 1973

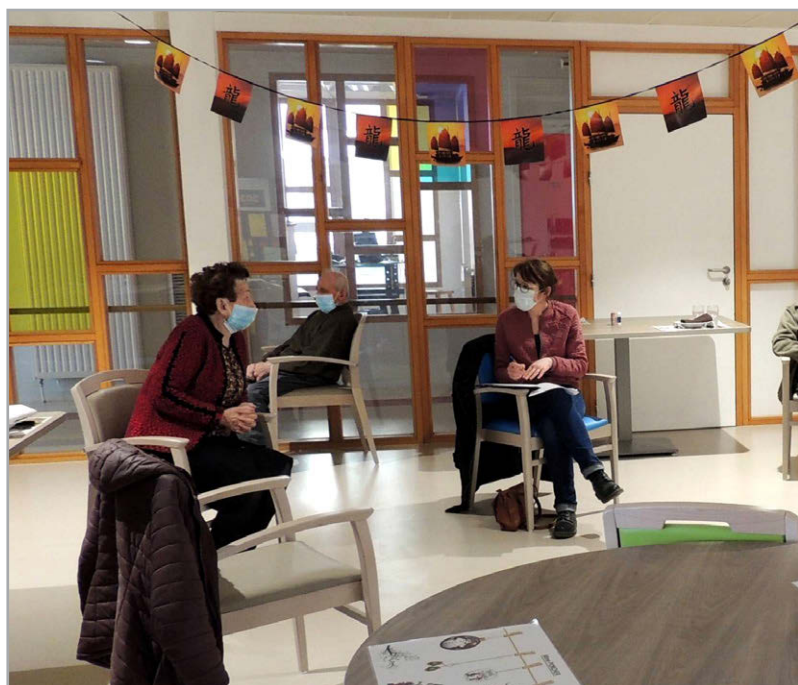
La structure, construite dans le même quartier que l'école maternelle, a le statut de foyer-logement. Cela signifie que ses 64 places sont des chambres équipées d'un coin cuisine et de sanitaires indépendants. Des locaux et services communs sont accessibles à tous : salle à manger, blanchisserie, animations... A ses débuts, le foyer de logement est géré par « l'association martignolaise du foyer des anciens ». Cela perdurera jusqu'en 1995.

Pendant toutes ces années, l'association a travaillé dans le but d'améliorer les conditions d'hébergement de ses pensionnaires. Le vieillissement de la population fait que la structure foyer logement n'est pas la plus adaptée. Les personnes accueillies ont davantage besoin d'assistance.

Au fil du temps, vu l'âge moyen des membres de l'association et l'incertitude quant au renouvellement des bénévoles, il est proposé au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de reprendre la gestion de la maison de retraite, et ce fut chose actée le 14 juin 1995.

Le CCAS est une structure communale présidée par le maire et un conseil d'administration formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et des citoyens nommés par le maire et compétents dans le domaine de l'action sociale.

Le fait que le CCAS soit gestionnaire de la Résidence des Lorienttes, lui confère le statut de collectivité territoriale, ce qui régit notamment le statut du personnel. Les membres du CCAS sont aussi les membres du conseil d'administration de l'établissement. Il est porteur des grandes décisions politiques concernant l'accueil des personnes âgées (travaux, investissements, règles statutaires...). Par contre il n'intervient pas au quotidien dans la vie de la structure, cela est du ressort de la direction. Les 2 entités – CCAS et Résidence – ont des budgets totalement indépendants.



De foyer-logement, en passant par maison de retraite la résidence des Lorienttes porte la dénomination EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Une évolution de dénomination qui reflète le vieillissement de la société.

Depuis ses débuts, « Les Lorienttes » peut accueillir 64 résidents. Actuellement, 58 personnes y résident ; un effectif réduit lié à la situation sanitaire. L'établissement a donc des places disponibles pour accueillir de nouvelles personnes. Il convient de se rapprocher du secrétariat de l'établissement.

Beaucoup de résidents sont martignolais. Cela fait partie de son ADN et crée un sentiment de convivialité que l'on ressent bien dans l'établissement. M. Coconnier explique **« Je suis né à Martigné. J'y ai passé toute ma vie. Entrer aux Lorienttes c'est ce que je voulais. Je mourrai à Martigné. »**

L'EHPAD est bien un établissement d'hébergement. Ainsi les résidents ont la liberté de recevoir qui ils souhaitent, ils peuvent aussi partir en vacances ou retourner quelques jours dans leur maison. La structure prône la liberté de choix pour les personnes âgées. Au quotidien, le personnel est là pour conseiller, suggérer mais ne rien imposer, la bienveillance est de mise.

(NB Ce fonctionnement est le fonctionnement normal de l'établissement. Les contraintes liées à la COVID ont conduit à restreindre certains de ces usages.)

Les résidents sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire de 46 professionnels, constituée d'une



directrice, 2 secrétaires, une animatrice, une ergothérapeute, 3 cuisiniers dont un responsable de cuisine, 1 agent technique, 1 médecin-coordonnateur, 1 psychologue, 1 infirmière-coordinatrice, 3 infirmières, 17 aides-soignants dont des assistants de soins en gérontologie (spécialisation des aides-soignants), 5 agents de soins, 8 agents sociaux dont 1 maîtresse de maison.

La directrice, Mme Duigou, évoque **« L'ensemble du personnel est aujourd'hui épuisé physiquement et psychologiquement, après un an de crise sanitaire et surtout l'entrée du virus en fin d'année 2020 au sein de l'EHPAD. Sa propagation nous a demandé une vraie lutte pour en venir à bout, sans moyens humains supplémentaires. Nous devons continuer à être extrêmement vigilant »**.

Depuis un an, l'EHPAD met tout en œuvre pour lutter contre la COVID dans l'établissement. Ce n'est pas chose aisée, à chaque décision, il faut trouver l'équilibre entre la gestion du risque de contamination et la vie sociale des résidents. La priorité est mise sur la possibilité de vivre et interagir entre résidents. **« Le pire est de devoir restreindre la vie des résidents à leur chambre. La campagne de vaccination se déroule bien : 54% des résidents ont reçu les 2 doses de vaccins et 24 % n'ont reçu que la première dose du vaccin. Nous sommes très satisfait que cette campagne a pu se mener à bien, sans une nouvelle entrée du virus, qui l'aurait fortement retardé. Nous attendons maintenant les nouvelles recommandations du Ministère de la Santé et**

des solidarités pour ajuster l'organisation des visites », explique la directrice.

Les Lorienttes ont connu plusieurs périodes de travaux depuis 1973 pour s'adapter à l'évolution des besoins

Les derniers travaux datent de 2019. On a poussé un peu les murs pour créer une salle à manger plus vaste et lumineuse puisque vitrée tant au sud qu'au nord. Elle peut être partitionnée pour isoler un espace d'animation. Grâce à cet espace de vie obtenu, il est maintenant possible d'organiser des événements. Cet espace est d'autant plus appréciable aujourd'hui, face aux préconisations liées à la COVID qui exigent de l'espace entre chaque résident lors des repas. Cette belle superficie permet aux résidents de manger ensemble dans la même pièce, plutôt que chacun dans sa chambre. Ceci est une chance non négligeable en ces temps où les résidents manquent de contacts. Des espaces communs existent aussi à proximité des chambres. Ils sont aussi mis à contribution pour assurer les repas des personnes ayant besoin d'une aide, en respectant les distances préconisées.

Un 2nd ascenseur a été installé, 6 chambres ont été dédoublées (il reste 2 chambres doubles). Une cuisine ergonomique a été conçue pour que les résidents puissent **« cuisiner comme à la maison »** lors d'animations et recevoir leurs familles.

Un espace accolé à l'EHPAD mais indépendant a vu le jour, le studio des familles. C'est un véritable petit appartement qui dispose d'un espace nuit, une salle de bain et une cuisine. Tout y est prévu pour être fonctionnel et adapté. Le but est de pouvoir, vivre en autonomie avec son conjoint ou son parent, le temps d'une journée, d'un week-end ou plus et d'autre part de recevoir les familles habitant loin.

Nouveauté importante : l'apparition d'une unité spécifique « Le sentier »

Elle est destinée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Cette unité peut accueillir 10 personnes. Des personnes qui présentent des troubles du comportement dits productifs, tel que cris, agitation... et qui, par conséquent, rencontrent des difficultés d'adaptation en collectivité. Ce pôle, isolé du reste de l'établissement comprend 10 chambres individuelles et un espace de vie en commun. L'intérêt d'une telle structure est de favoriser le maintien de l'autonomie le plus longtemps possible. Pour cela 3 professionnels sont présents en permanence et mangent avec les résidents. L'idée est de vivre comme dans « une maison familiale ».

■ ADMR

La nouveauté de ce début d'année, pour notre association d'aide à domicile en milieu rural, est la livraison de voitures commandées par la Fédération départementale. Vous avez sans doute aperçu ces véhicules au logo ADMR. En effet, depuis le mois de décembre, 4 salariées faisant plus de

450 km par mois ont bénéficié d'une voiture de service. Les autres salariées continuent de percevoir leurs indemnités kilométriques. M. Piron, désormais bénévole au Conseil d'Administration de notre association, est en charge du suivi des véhicules. Armelle Guillet nous a également rejoints pour étoffer

notre équipe de bénévoles. Qu'ils en soient tous les deux remerciés.

Les services proposés par l'ADMR sont connus et adaptés à tout public : les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes malades. Oui, à certains moments de la vie, il faut savoir se faire aider ! Que ce soit pour le ménage, le travail à la maison ou en dehors parfois comme les courses, pour la garde d'enfants, l'aide à la toilette, les repas, etc. Des bénévoles sillonnent les communes du pays martignolais pour être attentifs aux besoins des gens aidés ou à aider, pour faire le lien avec l'association.



Contact

Accueil Gwendoline Obin
1, rue Corbin
lundi et jeudi de 9 h à 12 h 30
02 99 44 90 90

■ Course de la Forge

Nous avons décidé d'organiser la Course de la Forge le 28 Mars si les mesures sanitaires nous le permettent.

Cela ne nous met pas dans les meilleures conditions pour la préparation, croisons les doigts !

Voici le détail des courses partant de la plage de l'étang.

- Course trail de 17 km à 9 h 30
- Course nature de 10, 2 km à 9 h 45
- Marche nordique de 10,2 km à 10 h

Ces 3 possibilités avec certificat médical portant la mention compétition.

Il sera remis 1 lot à chaque participant


La nouveauté, cette année, une marche loisirs autour de l'étang à 10 h 05.

Merci aux bénévoles de se tenir prêt pour le jour J.

L'équipe de la Forge



Contact

Jérémy Aubin : 06 99 30 73 40
Renseignements : Claude Chevillard : 06 95 02 62 82
 coursedelaforge

■ Le Grèbe Huppé

Le Grèbe Huppé (*Podiceps cristatus*) est le plus grand représentant européen de cette famille d'oiseaux aquatiques qui compte 5 espèces en France. On en voit toute l'année nager sur l'Étang de la Forge, depuis l'observatoire au pont de Tailleped, où il niche, mais aussi partout sur l'étang, son terrain de pêche. Ses capacités de plongée sont remarquables : il peut tenir jusqu'à 3 minutes sous l'eau et nager plusieurs dizaines de mètres pour attraper petits poissons, insectes, mollusques et crustacés, qu'il va parfois chercher en fouillant la vase. C'est pour cette raison que lorsqu'on en observe un disparaître sous la surface, on ne sait jamais où il va réapparaître !

Parmi les oiseaux nageant en surface sur notre étang, il est plus petit que le Grand Cormoran, mais plus grand que le Canard Colvert et la Foulque macroule. Il est reconnaissable à sa double huppe noire, mais surtout à sa collerette rousse et noire apparaissant en période nuptiale.

Cette parade nuptiale est une autre de ses caractéristiques remarquables : à la fin de l'hiver ou début du printemps, les couples se reforment après la séparation



hivernale, et les oiseaux entament alors un incroyable tango. Ils se font face, se frottent le cou, tournent la tête de droite à gauche, et peuvent se dresser hors de l'eau pour nager de concert. Ils s'offrent des plantes aquatiques en cadeau, et bâtissent un nid flottant ou posé sur le fond avec des végétaux entremêlés. 3 à 6 œufs sont pondus, qui éclosent au bout de 28 jours de couvain, assurée équitablement par les deux parents. Les petits restent avec leurs parents –

souvent littéralement sur leur dos – et sont nourris de petits poissons... et de plumes. Ces plumes permettent de protéger leur estomac, et de faciliter la digestion des arêtes.

Anciennement convoité pour ses plumes qui ornaient les chapeaux, le Grèbe Huppé n'est plus menacé dans nos régions. Il est même devenu un des symboles de la préservation des plans d'eau.

■ Jeu des silhouettes

Sauras-tu reconnaître ces 4 oiseaux qui nagent sur l'étang de la Forge ?

A / Grèbe huppé : 50 cm de long, bec pointu en poignard, double huppe sur la tête

B / Grand Cormoran : 90cm, tout noir, bec crochu



C / Foulque Macroule : 40cm, tout noir avec un bec blanc et une plaque frontale blanche

D / Canard Colvert : le canard le plus commun, 65cm, le mâle gris brun avec la tête vert métallique

Réponses : 1D / 2B / 3A / 4C

MARTIGNÉ AU PASSÉ COMPOSÉ

En 1973, le foyer-logement des Loriettes ouvre ses portes. C'est cette même année que l'hôpital situé rue de Gourden fermera les siennes après trois quarts de siècle au service des malades et des blessés.

Les réflexions ouvertes dans les années 50 afin de l'agrandir et de le moderniser n'auront pas abouti, et les sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir, installées depuis 1842 dans un premier hôpital rue Courbe, feront partie des premières résidentes des Loriettes.

Le grand bâtiment avec sa galerie vitrée fut achevé en 1898, sous le

mandat de Raoul Rémi de Gourden, maire entre 1892 et 1911. Son édification fut permise par plusieurs dons conséquents, à commencer par celui du terrain et de 2 maisons, par Bonaventure Monnier. Une des maisons servait d'habitation aux sœurs (à droite sur la photo), et l'autre fut détruite pour laisser place à l'hôpital. L'autre don provient de Mlle Rosalie Gisteau, d'Eancé, qui légua son immense fortune à la commune de Martigné-Ferchaud, avec le vœu d'y voir édifié un hospice **« pour le soulagement des malades ou infirmes pauvres ou indigents de cette**

commune et de ceux de la commune d'Eancé ».

Il comprenait 20 lits, répartis en 2 grandes chambres (une pour les hommes, soignés par le Dr Joseph Dayot, et une pour les femmes, soignées par le Dr Prime) et 4 chambres d'isolement.

En 1914, il fut réquisitionné comme hôpital militaire temporaire, et ses 30 lits ont vu passer 114 soldats malades ou blessés jusqu'en janvier 1918.

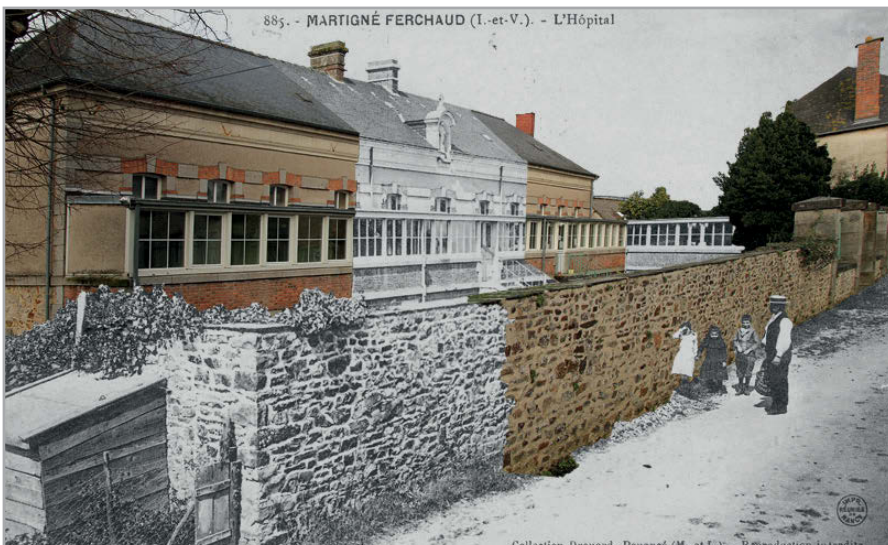
Depuis sa fermeture, ce grand bâtiment, a accueilli à partir de 1975 d'abord le Club des Anciens, puis toute une série d'autres activités associatives dont le Centre de Loisirs et l'espace jeux Les Lucioles, vocations sociales et intergénérationnelles qui n'auraient sans doute pas déplu aux généreux donateurs des débuts !

L'histoire complète du lieu :

<http://www.ville-martigneferchaud.fr/FCKeditor/UserFiles/L-ancien-hopital-de-Martigne.pdf>



1914/1915 - Entourés de soldats, le Dr Dayot porte un tablier blanc. Les 2 enfants sont Raymond Brunet, futur abbé, et Louise Gautier.



Le Cercle d'Histoire présente le travail engagé par Marcel Guihéneuc de mise en valeur des photographies et cartes postales anciennes. Le site www.geneanet.org/lieux (taper « Martigné-ferchaud » dans la barre de recherche du site) permet ainsi de naviguer dans l'espace et dans le temps !

LES TEMPS DE RENCONTRE

■ Moments de rencontre avec notre doyen

Pierre Jémin, 99 ans : « La vie est faite comme cela »



A 99 ans, M. Pierre Jémin est né à Martigné-Ferchaud et y a toujours vécu. Ainé d'une fratrie de 4 enfants, il naît dans une France d'après guerre. Il réside à l'EHPAD Les Loriettes depuis l'été 2020.

Enfant, pour aller à l'école, il devait parcourir 5 à 10 km à pieds matin et soir. Il se souvient d'une année, à L'Hommelet route de Coësmes, où 50 cm de neige étaient tombés. Une neige qui s'était maintenue

pendant tout le mois de février. Son père, cantonnier, avait creusé une allée au milieu de la route pour pouvoir se déplacer, puisque à l'époque il n'y avait pas de voiture.

Il a arrêté tôt ses études. La Saint-Jean, fête des moissons, était le moment où les jeunes garçons se faisaient embaucher dans les fermes. C'est là qu'il est embauché comme commis par M. Letort. Un patron plutôt bienveillant qui continue son éducation comme son père pourrait le faire, et qui dénonce les injustices sociales liées au manque d'instruction dans les campagnes.

Il rencontre Marie, sa femme, avec qui il s'installe à La Verrerie Ferrard. Ensemble ils exploiteront une ferme de l'époque où

se marient production de lait, culture céréalière, quelques porcs et des volailles.

Il partage avec nous quelques moments de vie privée, des moments qui resteront entre lui et nous, mais qui nous montrent un homme ouvert d'esprit.

Il nous parle également du jour où 2 hommes sont venus le chercher pour participer à la gestion de la maison de retraite. Lui qui s'était juré de ne jamais faire partie d'assemblées, fini par céder mais doute sur ses capacités. **« Au départ, participer à ces réunions, c'était une grande découverte, tout était nouveau ».**

Quand on évoque la création de la maison de retraite, il dit que beaucoup étaient contre. Ils se demandaient à quoi bon construire une maison de retraite à Martigné Ferchaud ?

Lui était pour, conscient que la société change. **« Les parents vivent plus vieux mais seuls. Aujourd'hui les enfants ne prennent plus leurs parents chez eux. »**

Aux réfractaires, il dit juste que tout le monde peut se tromper. Lui qui a défendu un projet important pour Martigné-Ferchaud reste humble devant sa réussite.

L'avenir pour lui, à l'aube de ses 100 ans, c'est de profiter du beau temps.

LES TEMPS FORTS

■ Entre EHPAD et Pôle enfance, Le Jardin des mots fait sa « Grande Lessive »

La Grande Lessive est une œuvre d'art participatif multimédia.

Elle prend la forme d'une installation éphémère faite par tous autour de la Terre, un même jour, au moyen de réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés.

En 2020, l'édition avait eu lieu sur le thème « Fleurir ensemble », les enfants de l'école y avaient participé depuis leur domicile. Des dessins avaient été transmis aux résidents des Loriettes.

« Jardins suspendus » est l'invitation adressée à tous pour La Grande Lessive 2021. L'école publique « Le Jardin des mots » s'empare de ce projet dont la date est fixée au **25 mars 2021**.



A ce titre chaque enfant de l'école viendra accrocher sur un même fil son œuvre sur le thème imposé afin de composer un immense jardin suspendu éphémère.

Le fil dédié à l'exposition sera tendu sur le parvis Louis Pasteur, entre EHPAD et Pôle enfance de 10 h à 17 h.

La recette de Virginie et Anthony, La P'tite Boulange

Tartines chaudes

A réaliser avec du pain de campagne (1kg pour de belles tranches), pain aux céréales (700g) ou pain d'épeautre (700g).

Ingrédients :

- Tranches de pain
- 1 petit Mont d'or
- Charcuterie selon le goût de chacun (jambon cru, bacon, pancetta, poitrine de lard fumé...)
- Pommes de terre
- Roquette
- Ail
- Huile d'olive ou huile de noix

1. Faites chauffer le Mont d'or au four pendant 45mn à 200°C.
2. Faites cuire les pommes de terre à l'eau, les couper en rondelles pas trop épaisses.
3. Faites griller vos tranches de pain, au grille-pain ou au four, dans ce dernier cas, badigeonnez d'huile d'olive au préalable.
4. Badigeonnez les tranches de pain d'huile olive et frottez avec l'ail.

5. Disposez les rondelles de pommes de terre, charcuterie au choix, quelques feuilles de roquette et versez la quantité de Mont d'or à votre guise sur le tout.

6. Dégustez avec une belle salade assaisonnée de cerneaux de noix et d'huile de noix par exemple.

Pour d'autres tartines gourmandes, laissez parler votre imagination (fromage frais ail et fines herbes, crème d'avocat, saumon fumé, tomates cerise, radis...).

Conseil anti-gaspi : Cuisiner des tartines est un bon moyen d'utiliser le pain qui a quelques jours.

Bon appétit !



Contact

06 81 12 81 01



La P'tite Boulange



Erratum : les crêpes, recette de février

Sur notre n° de février une coquille s'est glissée... La recette de M. Leroux aurait du comporter 4 œufs.

Toutefois des recettes de crêpes sans œuf existent pour le bonheur des personnes souffrant d'intolérance aux œufs.

LES TEMPS À VENIR...

(sous réserve des conditions sanitaires applicables au moment des évènements)

Mars

- **12** : Carnaval de l'école Saint Jean Baptiste de la Salle
- **17** : Bus PIMMS - place de l'église
10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h
- **17** : Balayage des rues
- **18** : Conseil municipal
- **18** : Balayage des rues

► **25** : Exposition des « jardins suspendus »

► **28** : Course de la Forge

► **31** : Bus PIMMS- place de l'église
10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h

Avril

► **5** : Début de distribution du prochain magazine

► **8** : Conseil municipal